

LE PONT SUPÉRIEUR

Pôle d'enseignement supérieur

Spectacle vivant

Bretagne-Pays de la Loire

FORMATION
PROFESSIONNELLE
CONTINUE

2018

DANSEURS
INTERPRÈTE
PÉDAGOGUE

LE PONT SUPÉRIEUR

Établissement public habilité par le Ministère de la Culture et de la Communication, le Pont Supérieur accueille chaque année près de 300 étudiants et stagiaires. Ils sont danseurs des esthétiques contemporain ou jazz, chefs d'ensembles vocaux, chanteurs lyriques, instrumentistes classiques, musiciens des musiques traditionnelles ou encore musiques actuelles. Seul établissement d'enseignement supérieur spectacle vivant installé sur deux régions, la Bretagne et les Pays de la Loire, il est associé aux Universités de Nantes, de Rennes 2 et d'Angers. Inscrit dans le paysage européen Licence-Master-Doctorat (L.M.D.), il est labellisé ERASMUS, membre de l'AEC (Association européennes des écoles supérieures de musique) et il intervient en formation initiale comme en formation continue.

Le Pont Supérieur développe des partenariats multiples avec de nombreuses écoles supérieures d'art de son territoire (TNB Rennes, CNDC Angers, Écoles des Beaux-arts, Écoles d'Architecture, Écoles de cinéma...) ainsi qu'avec le milieu professionnel des arts de la scène en France, offrant aux étudiants et aux stagiaires une large palette de résidences et de mises en situation professionnelle. Exigence artistique, travail interdisciplinaire, projets réunissant les esthétiques (classique, traditionnel, contemporain), ateliers d'ensemble, cours individuels et master classes, rencontres interprètes et pédagogiques sont autant de caractéristiques du projet d'un établissement en prise directe avec un monde artistique en mouvement.

EN QUELQUES CHIFFRES

200 STAGIAIRES, COMÉDIENS, DANSEURS ET MUSICIENS
EN FORMATION PROFESSIONNELLE

160 ÉTUDIANTS DANSEURS ET MUSICIENS EN CURSUS SUPÉRIEURS

160 ARTISTES INTERVENANTS DE HAUT NIVEAU, FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

200 PARTENAIRES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT EN FRANCE ET EN EUROPE

14 SALARIÉS PERMANENTS

4 CURSUS DIPLÔMANTS, DNSPM, DE MUSIQUE, DE DANSE,
MASTER DE MUSIQUES TRADITIONNELLES

1 ACCOMPAGNEMENT VAE - DE MUSIQUE



Erasmus+

anescas



Association Européenne des
Conservatoires, Académies de
Musique et Musikhochschulen



Datadock

DANSE

LA COMPOSITION POUR UN ENSEMBLE DE DANSEURS: LE CHORUS CHORÉGRAPHIQUE

● MODULE COURT



PUBLICS

Danseurs, chorégraphes, professeurs de danse, toutes esthétiques

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Chorégrapheur pour un groupe professionnel ou amateur, s'interroger sur les relations entre danseurs, dans l'espace et le temps, afin de développer un propos, de construire une dramaturgie... quel qu'en soit l'esthétique. En s'inspirant des processus de composition d'ensemble utilisés dans le domaine musical, il s'agira d'inventer des passerelles compositionnelles pour le domaine chorégraphique.

● PROGRAMME

Sous forme d'ateliers pratiques, d'apports théoriques et méthodologiques:

- Analyse simple des structures musicales (fugue baroque, symphonie et œuvre contemporaine) afin de comprendre comment se crée la musique pour un ensemble.
- Mises en évidence de différents processus d'écriture: contrepoint, parallélisme, entrée successives, permutations, schémas polyphonique...
- Interroger et expérimenter différents procédés de composition chorégraphique de groupe en s'inspirant des domaines musicaux.
- Conférence de culture chorégraphique: « Être ensemble sur scène », apports historiques et esthétiques axés sur les dimensions politique et poétique que recouvre la danse dans le travail choral / collectif / de groupe au sein de l'espace scénique.
- Entrer dans l'œuvre *Mass B* de Béatrice Massin et ses processus d'écriture d'ensemble. Témoignages et temps de pratique.

INTERVENANTS

Michel Bourcier Organiste, professeur d'enseignement artistique au Conservatoire de Nantes, intervenant en analyse musicale au Pont Supérieur. Il dirige également l'ensemble Utopik
Anne Carrié Professeur d'Enseignement Artistique au Conservatoire de Nantes, intervenante en composition chorégraphique au Pont Supérieur
Béatrice Massin Chorégraphe de la Cie Fêtes galantes
Céline Roux Docteur en histoire de l'art, intervenante en culture chorégraphique au Pont Supérieur

Responsable pédagogique: Edwige Audon

Dates de formation

Du 27 au 30 août 2018

Horaires

de 10h à 13h et de 14h à 17h

Durée 24 heures

Lieu de formation

Le Pont Supérieur, Nantes

Date limite d'inscription

16 juillet 2018

Tarifs

480 euros avec prise en charge

360 euros sans possibilité de prise en charge

Dispositifs mobilisables

Plan de formation

Financements mobilisables selon statut

OPCA pour les salariés d'association, les professions libérales et les intermittents, pôle emploi...

Prévoir un à deux mois de traitement du dossier selon l'organisme financeur

Renseignements et inscriptions

Fanny Sicard
02 40 89 94 71
danse@lepontsuperieur.eu

Pour les agents territoriaux, inscriptions directement auprès du CNFPT
Anita Monneray
02 97 47 71 09
anita.monneray@cnfpt.fr
Code CNFPT NDANI

DANSE

RÉFLEXIONS AUTOUR DE LA LUMIÈRE DANS UN PROJET CHORÉGRAPHIQUE

● MODULE COURT

CO-RÉALISATION: CNDC D'ANGERS ET LE PONT SUPÉRIEUR
EN PARTENARIAT AVEC LE CNFPT ET CNDC



PUBLICS

Danseurs, chorégraphes, professeurs de danse, toutes esthétiques chorégraphiques
Personnes intéressées par la lumière

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Cette formation permettra de s'interroger, d'échanger et d'expérimenter, afin de s'enrichir et approfondir ses connaissances autour des questions suivantes:

- Qu'est-ce qu'une création lumière ?
- En quoi la lumière est-elle à la fois du domaine du technique et porte en elle, la dimension sensible et poétique ?
- Comment la concevoir comme partie intégrante du projet artistique ?
- Comment la créer, la réaliser, l'adapter aux contraintes d'espaces, de temps, d'actions sur le plateau et de moyens techniques ?
- Comment dialoguer et collaborer entre chorégraphe et éclairagiste ?

● PROGRAMME

- Connaissance de la « chaîne » de lumière
- Observation de quelques exemples de collaborations artistiques entre chorégraphe et éclairagiste:
 - Apports théoriques sur l'histoire de la lumière pour la danse.
 - Relations entre lumière et chorégraphie: espace, lignes, pléonasmе, dialogue, parallélisme, contre point, renfort de l'action...
- Formulation d'une demande à un éclairagiste
- Expérience pratique, exercices de mise en lumière en direct.

INTERVENANTS

Françoise Michel Éclairagiste et scénographe
Elle rencontre la danse avec Odile Duboc. Les notions de mouvements, de lignes, de formes lui parlent, et elle voit dans l'univers chorégraphique un terrain où la lumière peut s'écrire comme une mise en scène. Elles fondent ensemble l'association Contre Jour puis travaille au Centre Chorégraphique National de Franche-Comté jusqu'en 2008. Elle a également collaboré avec de nombreux chorégraphes et metteurs en scène de théâtre et d'opéra.

François Le Maquer Directeur technique,
Stéphane Imbert Artiste chorégraphique
Interprète, performeur, pédagogue, transmetteur, chorégraphe, co-fondateur de la compagnie Lucane avec Aëla Labbe.

Claire Rousier Directrice adjointe du CNDC d'Angers. Claire Rousier a reçu une formation d'architecte avant de devenir danseuse. Elle a connu un parcours d'interprète (avec Karine Saporta, François Verret, Jean Gaudin, Hideyuki Yano et Paco Decina...), puis s'est tournée vers la politique culturelle. Elle a occupé de 1996 à 1998 le poste de responsable de la danse à la Cité de la musique. De 1999 à 2011, elle a été directrice du Département du développement de la culture chorégraphique au Centre national de la danse. Elle a accompagné Robert Swinston dans sa candidature au CNDC et en est devenue directrice adjointe en 2013.

Responsables pédagogiques:
Claire Rousier et Edwige Audon

Dates

Du 22 au 25 octobre 2018

Horaires

de 10h à 13h et de 14h à 17h

Durée 24 heures

Lieu de formation

Studio des Abattoirs
56 boulevard du Doyenné
49100 Angers

Date limite d'inscription

17 septembre 2018

Tarifs

480 euros avec prise en charge

360 euros sans possibilité de prise en charge

Dispositifs mobilisables

Plan de formation...

Financements mobilisables selon statut

OPCA pour les salariés d'association, les professions libérales et les intermittents, pôle emploi...
Prévoir un à deux mois de traitement du dossier selon l'organisme financeur

Renseignements et inscriptions

Fanny Sicard
02 40 89 94 71
danse@lepontsuperieur.eu

Pour les agents territoriaux, inscriptions directement auprès du CNFPT:
Anita Monneray
02 97 47 71 09
anita.monneray@cnfpt.fr
Code CNFPT NDANI2

DANSE

RESPIRER POUR FACILITER LE GESTE ARTISTIQUE

● MODULE COURT

Les contraintes du mouvement ont souvent pour conséquence des limitations dans la liberté respiratoire. Et tout particulièrement dans les pratiques artistiques où les enjeux de la technicité et les attentes formelles provoquent beaucoup de limitations sur le plan respiratoire. Comment retrouver ce lien à la part organique qui est à la base du geste respiratoire ? Quels outils simples ont les professeurs pour permettre à leurs élèves de mieux intégrer la respiration dans les contraintes d'un geste artistique ? Quels sont les liens entre posture, respiration et mouvement ? Autant de questions qui vont donner le fil de notre cheminement au cours de ce stage.

PUBLICS

Professeurs de disciplines artistiques en danse, théâtre, musique

INTERVENANTS

Emmanuelle Pougard

Artiste du spectacle vivant, professeure de danse contemporaine (DE) et formatrice en Analyse Fonctionnelle du Corps dans le Mouvement. Elle enseigne l'anatomie et la pédagogie au sein du diplôme d'état pour les professeurs de danse. Elle a bénéficié en 2014 d'une bourse de recherche du Centre National de la Danse pour développer un travail sur geste respiratoire au sein d'un groupe de jeunes danseuses en formation pour le diplôme d'état de professeur de danse. Cette recherche a débouché sur la production d'un film documentaire de recherche, réalisé par Amelle Aoudia : « Respirer, se relier entre ciel et terre ».

Responsable pédagogique: Edwige Audon

Publics

Professeurs de disciplines artistiques en danse, théâtre, musique

Dates de formation

23 et 24 avril 2018

Durée 2 jours

10h de formation

Date limite d'inscription

19 mars 2018

Lieu de formation

Le Pont Supérieur, Nantes

Tarifs

200 euros avec prise en charge

150 euros sans possibilité de prise en charge

Contexte particulier

Ce stage s'organise dans le cadre d'une recherche bénéficiant du soutien du Centre National de la Danse (Aide à la recherche et au patrimoine en danse / sous

réserve de l'acceptation du CND). Cette recherche est conduite en collaboration avec Amelle Aoudia, artiste, danseuse et vidéaste, formée à la recherche universitaire en sociologie, cinéma.

Dispositifs mobilisables

Plan de formation...

Financements mobilisables

selon statut OPCA pour les salariés d'association, les professions libérales et les intermittents, collectivité pour un agent de la fonction publique, pôle emploi...

Renseignements

Fanny Sicard

02 40 89 94 71

danse@lepontsuperieur.eu

DANSE

PARCOURS PRÉPA DANSE - EAT

● FORMATION LONGUE

PUBLICS

Danseurs amateurs de tous horizons ayant le désir et le niveau requis pour accéder à une formation qui conduira à une professionnalisation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Cette année de préparation permet de conduire les stagiaires confirmés vers les formations professionnalisantes et diplômantes, des métiers de la danse jazz et contemporaine, dans les domaines de l'interprétation et ou de l'enseignement :

- Préparation à l'EAT (Examen d'Aptitude Technique : prérequis pour l'entrée en formation au Diplôme d'État de professeur de Danse
- Préparation aux concours d'entrée des écoles supérieures d'interprète et ou de l'enseignement, en France et à l'étranger

● PROGRAMME

- Développement de la maîtrise technique et artistique dans l'option considérée (danse contemporaine, jazz)
- Développement de la maîtrise des rapports avec la musique
- Connaissance et utilisation des procédés de composition et d'improvisation chorégraphiques
- Initiation à la culture chorégraphique
- Éléments d'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé
- Préparation à l'entretien, gestion du stress
- Sensibilisation à la pédagogie de la danse
- Préparation aux épreuves proprement dite de l'EAT, concours d'entrée des écoles supérieures
- Connaissance des métiers de la Danse, formations, statuts professionnels.
- Participation à des événements artistiques
- Situation de création

INTERVENANTS

Danseurs et Musiciens professionnels, Professeurs à C.A, Chorégraphes nationaux et internationaux

Intervenants principaux et réguliers :

Edwige Audon, Audrey Balavoine, Lhacen Ben Bella, Lise et Vincent Blanc, Maurice Courchay, Laurent Crinière, Patricia Harris, Daniel Housset, Soazig Le frêne, Lara L'Hermitte, Patricia Karagozian, Rosine Nadjar, Valérie Martin, Dominique Petit, Alexandra Thebault, Manoëlle Vienne

Pour en savoir plus sur le parcours des intervenants : www.leponsuperieur.eu

Dates

de septembre 2018 à fin avril 2019

Durée 600h

Lieu Le Pont Supérieur, Nantes

Inscription et audition

Retrait des dossiers d'inscription à l'audition disponibles à partir du 1^{er} janvier 2018 sur www.leponsuperieur.eu

Date limite de dépôt de dossier

31 Mai 2018

Audition d'entrée en formation

Les 4 et 5 Juillet 2018

(dates prévisionnelles)

Tarifs 2950 euros

Dispositifs mobilisables

Plan de formation, CIF...

Financement individuel ou

financements mobilisables selon le statut

OPCA pour les salariés d'association, les professions libérales et les intermittents, collectivité pour un agent de la fonction publique...

Prévoir un à deux mois de traitement du dossier selon l'organisme financeur

Renseignement et inscriptions

Fanny Sicard

02 40 89 94 71

danse@lepontsuperieur.eu

DANSE

STAGE INTENSIF DE PRÉPARATION À L'EXAMEN D'APTITUDE TECHNIQUE (EAT)

OPTION DANSE JAZZ ET CONTEMPORAINE

● OUVERTURE DE PLACES AU SEIN D'UN MODULE DE FORMATION INITIALE

Dans le cadre du parcours de préparation à l'Examen d'Aptitude Technique des stages intensifs sont mis en place. Ils sont ouverts, sur audition, aux personnes désireuses de compléter les formations qu'ils suivent par ailleurs pour se préparer aux épreuves de l'EAT.

PUBLICS

Personnes souhaitant se présenter aux épreuves nationales de l'EAT pour intégrer une formation à la pédagogie de la danse

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Ce stage spécifique de courte durée, permet d'accueillir des danseurs et des élèves d'un niveau technique équivalent à celui attendu pour obtenir un EAT. Il est consacré à la préparation des épreuves de l'examen

● PROGRAMME

- Cours techniques intensifs
- Transmission des variations imposées
- Conseils pour l'élaboration d'une composition personnelle et la pratique de l'improvisation
- Mise en situation d'entretien

INTERVENANTS

DANSE JAZZ **Daniel Housset**
DANSE CONTEMPORAINE **Rosine Nadjar**

Responsable pédagogique: Edwige Audon

Nombre de places disponibles

Six par option, sur audition

Date d'audition individuelle

À partir de début janvier 2018. Nous contacter

Dates

Du 19 au 23 février et du 2 au 6 Avril 2018

Durée

40h ventilées sur 2 sessions de 20h

Date limite d'inscription

9 février 2018

Lieu

Le Pont Supérieur, Nantes

Tarif 400 euros

Dispositifs mobilisables

Plan de formation,...

Financements mobilisables selon statut

OPCA pour les salariés d'association, les professions libérales et les intermittents, collectivité pour un agent de la fonction publique...

Renseignements

Fanny Sicard
02 40 89 94 71
danse@lepontsuperieur.eu

DANSE

APPRENTISSAGE DE LA VARIATION IMPOSÉE FILLE 2018 À L'EXAMEN D'APTITUDE TECHNIQUE (EAT)

OPTION DANSE JAZZ ET CONTEMPORAINE

● OUVERTURE DE PLACES AU SEIN D'UN MODULE DE FORMATION INITIALE

PUBLICS ET OBJECTIFS

Pour les personnes en formation en vue de la présentation des épreuves de l'EAT, ayant le niveau requis, un week-end de stage est organisé avec le chorégraphe ou, le cas échéant, un spécialiste de la discipline concernée, pour la transmission de la variation imposée constitutive de l'examen.

● PROGRAMME

- Cours technique
- Lecture DVD de la variation imposée
- Apprentissage de la variation
- Répétitions de la variation, passages en groupe et individuels

INTERVENANTS

DANSE CONTEMPORAINE **Lise Fassier Blanc**

Après une formation au Conservatoire de La Rochelle, Lise intègre le CCN de Nantes en 2001. Elle y sera interprète de nombreuses pièces chorégraphiques de Claude Brumachon. Parallèlement à sa carrière d'interprète, elle obtient le Certificat d'Aptitude en danse contemporaine au CNSMD de Lyon en 2015.

Elle est actuellement danseuse interprète attachée à l'accompagnement des pratiques artistiques et culturelles au CCN de Nantes, intervenante au Pont Supérieur et danse pour les compagnies R14 et Cie Lo.

DANSE JAZZ **Malaury Voravongsa**

Formée dès son plus jeune âge à la danse classique, après un parcours à l'école Art Dance International à Toulouse et l'Institut de Formation Professionnelle Rick Odums, elle obtient son Diplôme d'État de professeur de danse jazz. Elle est danseuse dans le Cie Géraldine ARMSTRONG et interprète la variation imposée fille 2018 pour les épreuves de l'EAT.

Responsable pédagogique: Edwige Audon

Dates

13 et 14 janvier 2018

Horaires

10h à 12h30 et de 13h30 à 16h

Durée

Dispositif de formation de 10h réparties sur un week-end

Lieu

Le Pont Supérieur, Nantes
Tarif 100 euros

Dispositifs mobilisables

Plan de formation

Financements mobilisables selon statut

OPCA pour les salariés d'association, les professions libérales et les intermittents, collectivité pour un agent de la fonction publique...

Renseignement et inscriptions

Fanny Sicard
02 40 89 94 71
danse@lepontsuperieur.eu

DANSE

DÉVELOPPEMENT PSYCHOLOGIQUE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

- OUVERTURE DE PLACES AU SEIN D'UN MODULE DE FORMATION INITIALE

DÉVELOPPEMENT PSYCHOMOTEUR DE L'ENFANT

CONTEXTE

Ce module, inscrit dans le dispositif de la formation initiale au Diplôme d'État de professeur de danse, est ouvert aux personnes extérieures, intéressées par la place du corps dans l'enseignement des arts auprès des jeunes enfants et adolescents.

PUBLICS

Personnes en formation à la pédagogie ou enseignant de la danse, de la musique, du théâtre, arts plastiques. Professeur des écoles.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Ce module aborde les éléments de réflexion et connaissances élémentaires pour une meilleure compréhension et un meilleur accompagnement de l'enfant et de l'adolescent dans ses apprentissages. Il permet d'adapter ses connaissances et demandes pédagogiques, au groupe, au niveau et aux capacités des élèves.

- PROGRAMME

PSYCHOLOGIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

- **Les travaux d'Henri Wallon: le corps à la base du développement psychique**

Les émotions à la base du développement, les notions de Moi corporel et Moi psychique, le principe d'un développement discontinu

- **Les travaux des psychanalystes**

Fondamentaux théoriques, les stades du développement

- **Le corps à la base du développement cognitif**

Les grandes étapes du développement de l'intelligence (surtout les deux premiers stades) (travaux de J. Piaget), les différents types de mémoire

- **Le développement social**

L'importance du milieu social dans le développement à travers la notion de culture (travaux de Vygotski), les dialectiques Sujet / Groupe.

PSYCHOMOTRICITÉ ET DÉVELOPPEMENT PSYCHOMOTEUR DE L'ENFANT

- **Développement moteur**

Le système nerveux, sa maturation

- **Structuration de la motricité chez l'enfant**

Organisation du redressement, Sensorialité et développement psychomoteur, Tonus / Régulation et compétences motrices:

- **Conséquences et organisation de l'espace et du temps**

Structuration de l'axe, Apparition de la latéralisation, orientation Droite / Gauche, La relation temps

- **Modulations et Conclusions**

Question du Handicap, Globalisation, Conclusion orientée vers les liens entre fonction organique et fonction cognitive (spirale)

Responsable pédagogique: Edwige Audon

INTERVENANTS

Sylvie Tessier Psychologue et formatrice au Pont Supérieur

Mathieu Belaud Psychomotricien et formateur au Pont Supérieur

Pour en savoir plus sur le parcours des intervenants: www.lepontsuperieur.eu

Dates prévisionnelles

7 mercredis matin de 9h à 12h répartis de septembre à décembre 2018.

Plus d'informations

disponibles sur www.lepontsuperieur.eu à la fin du mois de juillet 2018.

Durée Dispositif de 21h ventilées sur 7 séances de 3h

Lieu de formation

Le Pont Supérieur, Nantes

Places disponibles 8

Date limite d'inscription

20 août 2018

Tarif 210 euros

Dispositifs mobilisables

Plan de formation, CPF...

Financements mobilisables

selon statut OPCA pour les salariés d'association, les professions libérales et les intermittents, collectivité pour un agent de la fonction publique, pôle emploi...

Renseignement et inscriptions

Fanny Sicard
02 40 89 94 71
danse@lepontsuperieur.eu

DANSE

PHILOSOPHIE DE L'ÉDUCATION

- OUVERTURE DE PLACES AU SEIN D'UN MODULE DE FORMATION INITIALE

Ce module, constitutif de la formation initiale, est une introduction à la philosophie de l'éducation. Toute démarche artistique et pédagogique s'inscrit dans un champ plus large qui, relevant de la réflexion philosophique, invite à une démarche qui questionne nos buts et nos moyens, notre relation au monde et la fonction qu'on s'y ou que l'on nous donne.

PUBLICS

Personnes en formation à la pédagogie ou enseignant de la danse, de la musique, du théâtre, arts plastiques.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Mettre en perspective sa réflexion et son action artistique et pédagogique par une découverte des « grands penseurs ayant incarné les principaux courants de la pédagogie ».

- PROGRAMME

De la Pensée Grecque à nos jours, un grand voyage dans l'univers de ceux qui ont contribué à façonner ou éclairer l'acte pédagogique en fonction de son temps et des idées qui le sous-tendaient.

INTERVENANTE

Marie-France Bouvre Docteur en sciences de l'éducation

Responsable pédagogique: Edwige Audon

Dates

9h de cours sur 3 mercredis matin de 9h à 12h en novembre et décembre 2018.

Informations sur

www.lepontsuperieur.eu à partir de la fin du mois de juillet 2018

Date limite d'inscription

1^{er} octobre 2018

Lieu

Le Pont Supérieur, Nantes

Tarif 90 euros

Dispositif de formation

de 9h ventilées sur 3 séances de 3h

Nombre de places disponibles: 8

Dispositifs mobilisables

Plan de formation...

Financements mobilisables selon statut

OPCA pour les salariés d'association, les professions libérales et les intermittents, collectivité pour un agent de la fonction publique, pôle emploi...

Renseignements

Fanny Sicard
02 40 89 94 71
danse@lepontsuperieur.eu

DANSE

ENTRAÎNEMENT RÉGULIER

DU DANSEUR OPTIONS DANSE CLASSIQUE, CONTEMPORAINE ET JAZZ

● DISPOSITIF SPÉCIFIQUE

PUBLICS

Artistes chorégraphiques, chorégraphes, professeurs de danse, étudiants ou stagiaires en formation professionnelle chorégraphique

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Espace de perfectionnement, d'expérimentation et de découverte, ce dispositif permet de préserver et d'approfondir les acquis, diversifier et élargir les expériences et connaissances, tout en appréhendant de nouvelles approches et univers artistiques.

INTERVENANTS

DANSE CLASSIQUE **Alexandra Thebault**
DANSE CONTEMPORAINE **Rosine Nadjar**
DANSE JAZZ **Lhacen Hamed Ben Bella**
Pour en savoir plus sur le parcours
des intervenants: www.lepontsuperieur.eu

Responsable pédagogique: Edwige Audon

Dates

DANSE JAZZ
Les jeudis de 10h à 12h
Les 11, 18, 25 janvier,
1^{er} et 8 février 2018

Date limite d'inscription
8 janvier 2018

DANSE CLASSIQUE
Les mardis de 10h à 12h,
hors vacances scolaires
DANSE CONTEMPORAINE
Les vendredis de 10h à 12h,
hors vacances scolaires

Période d'inscription
pour la rentrée 2018
Du 1^{er} juin au 31 août 2018

Accès
Sur audition lors du premier
cours

Lieu de formation
Le Pont Supérieur, Nantes

Tarifs

DANSE JAZZ
Forfait de 40 euros
Dispositif de formation
de 10 heures réparties
sur 5 cours.

DANSE CLASSIQUE
ET CONTEMPORAINE
Forfait 200 euros/an
Dispositif de formation
de 56 heures réparties
sur 28 cours.

Dispositifs mobilisables
Plan de formation

**Financements mobilisables
selon statut**
OPCA pour les salariés
d'association, les professions
libérales et les intermittents,
collectivité pour un agent
de la fonction publique...

Renseignements
Fanny Sicard
02 40 89 94 71
danse@lepontsuperieur.eu

GUIDE ET MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Avant d'entreprendre toute démarche, n'hésitez pas à contacter le Pont Supérieur afin d'être orienté et guidé dans vos choix. Les disponibilités pour les formations que vous aurez sélectionnées seront vérifiées et un devis précis sera établi pour vos recherches de financements.

VOUS ÊTES SALARIÉ(E) EN CDI OU CDD

Quatre modalités de prise en charge s'ouvrent à vous:

- À l'initiative de l'employeur: le plan de formation de l'entreprise
- À l'initiative du salarié: le Congé Individuel de Formation (CIF)
- À l'initiative du salarié avec accord de l'employeur sur le temps de travail: le Compte Personnel de Formation (CPF)
- À l'initiative du salarié sans l'accord de l'employeur hors temps de travail: le Compte Personnel de Formation (CPF)

VOUS ÊTES AGENT DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Votre parcours de formation est géré par la Collectivité qui vous emploie. Vous devez vous adresser à votre chef de service ou à la Direction des Ressources Humaines.

VOUS ÊTES INTERMITTENT(E) DU SPECTACLE

Le dossier de prise en charge est téléchargeable directement sur le site de l'AFDAS. <https://www.afdas.com/intermittents/demander-un-financement> Retournez-le à l'AFDAS au plus tard 1 mois avant le début de la formation. Après passage en commission, vous recevrez un document précisant le montant de la prise en charge.

VOTRE EMPLOYEUR COTISE À L'AFDAS

Le dossier de prise en charge est téléchargeable directement sur le site de l'AFDAS, à la rubrique Employeur. Il peut être rempli en ligne.

Après passage en commission, votre employeur et le Pont Supérieur recevront un accord de l'AFDAS. Le financement de nombreux modules par le plan de formation de branche de l'AFDAS (aussi appelé Fonds Mutualisés) permet aux permanents des entreprises du spectacle vivant cotisant à l'AFDAS d'y accéder gratuitement.

Prévoyez d'adresser votre demande à l'AFDAS au moins un mois avant votre entrée en formation.

VOTRE EMPLOYEUR COTISE À UNIFORMATION

Vous devez contacter votre employeur ou directement UNIFORMATION en allant sur le site d'UNIFORMATION. Après réception d'un avis favorable, retournez un « Bon pour accord » au Pont Supérieur qui établira alors une convention de formation et vous adressera une convocation.

Du fait de la récente réforme de la formation professionnelle continue, prévoyez un délai de deux à quatre mois entre le début de votre démarche et votre entrée en formation.

VOTRE EMPLOYEUR COTISE À UN AUTRE OPCA

Contactez le Pont Supérieur afin de faire un diagnostic de vos modalités de prise en charge.

VOUS ÊTES DEMANDEUR D'EMPLOI

Deux types de prises en charge existent :

- **DIF porté :** il vous reste des heures de DIF que vous n'avez pas utilisées lorsque vous étiez salarié, vous pouvez demander à votre ancien OPCA la prise en charge de votre formation à hauteur de votre solde. Pôle Emploi peut compléter si besoin. Vous devez commencer par un contact avec votre conseiller Pôle Emploi.
- **Prise en charge Pole Emploi :** vous pouvez bénéficier d'une aide, vous devez alors présenter votre demande à votre conseiller Pole Emploi.

VOUS NE RELEVEZ D'AUCUN DES DISPOSITIFS PRÉCÉDENTS...

Contactez le Pont Supérieur afin d'étudier avec vous un tarif adapté et/ou un règlement fractionné.

CONTACTS

Jean-Michel Beau Ingénierie de la formation professionnelle

Fanny Sicard Assistante administrative - danse

danse@lepontsuperieur.eu - 02 40 89 94 71

Le Pont Supérieur est référencé dans le Datadock, la base de données des organismes de formation de qualité.

Datadock est le nom de la base de données unique créée par les 20 OPCA et OPACIF qui ont récemment publiés la liste commune de 21 indicateurs permettant de valider le respect par les organismes de formation des six critères de qualité fixés par le décret du 30 juin 2015, qui est entré en vigueur le 1er janvier 2017.



L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Le Pont Supérieur est un Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC).

Son Conseil d'Administration réunit le Ministère de la Culture et de la Communication, les Conseils régionaux de Bretagne et des Pays de la Loire, Brest Métropole, les villes de Nantes, Rennes et Angers et les Universités de Nantes, Rennes 2 et Angers.



NANTES

Direction – administration / Département danse
4 bis rue Gaëtan Rondeau
44200 Nantes

33 (0) 2 40 89 90 50
contact@lepontsuperieur.eu

RENNES

Département musique
74 E rue de Paris
35000 Rennes

33 (0) 2 30 96 20 10
musique@lepontsuperieur.eu

33 (0) 2 30 96 20 11
formationcontinue@lepontsuperieur.eu

www.lepontsuperieur.eu

